



A l'attention de Madame Régine ENGSTRÖM,
Préfète de la région Centre-Val de Loire

et de Monsieur Jérôme VIGUIER
Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

Objet : Pénurie de carburants et difficultés d'accès aux stations-services pour les infirmiers libéraux de la région Centre-Val de Loire.

Madame la préfète de la région Centre-Val de Loire,

Monsieur le directeur général de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire,

Quelques mois seulement après la dernière crise des carburants vécue dans notre région (octobre 2022) et alors que notre pays connaît un mouvement social d'ampleur notamment contre la réforme des retraites depuis plusieurs semaines, de nombreuses difficultés se font aujourd'hui ressentir dans les raffineries françaises avec un impact direct sur la disponibilité des carburants aux stations-services dans notre région.

L'URPS infirmiers Centre-Val de Loire qui représente l'ensemble des 2500 infirmiers libéraux de la région souhaite s'assurer que des actions adaptées seront mises en place par la préfecture, en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), concernant les difficultés de plus en plus fréquentes rencontrées par les infirmiers libéraux pour accéder aux stations-services et faire le plein de leurs véhicules professionnels.

Professionnels de santé intervenant quotidiennement voire pluri-quotidiennement au domicile de leurs patients sur l'ensemble du territoire régional, en zone rurale comme urbaine, les infirmiers libéraux rencontrent de plus en plus de difficultés pour accéder aux stations-services (files d'attente de plus en plus importantes ...) et, le cas échéant, subissent des pénuries sur certains carburants.

En octobre 2022, une enquête réalisée par l'URPS infirmiers Centre-Val de Loire avait permis d'objectiver les éléments contextuels et difficultés rencontrées par les infirmiers libéraux lors de la précédente crise dont voici les résultats les plus parlants :

- **61,5% des répondants parcouraient entre 100 et 200 kilomètres réels par jour dans le cadre de leur activité professionnelle**, ce chiffre pouvant monter à plus de 200 kilomètres dans certains territoires.
- **80% des répondants avaient rencontré des difficultés pour faire le plein de leur véhicule professionnel et cela avait eu des conséquences directes sur l'activité des infirmiers libéraux dans 51,9% des cas.**
- Au-delà du temps perdu pour s'approvisionner en carburant, fatigue, stress, réorganisation des tournées (répartition des tournées, davantage de déplacement des patients au cabinet ...) s'étaient fait ressentir.

- Plus inquiétant encore, **15,4% des répondants avaient dû diminuer le nombre de passage chez leurs patients, 25% prioriser certains patients au détriment d'autres, 21,2% refuser de nouvelles prises en charge ...**
- **1,9% des répondants avaient même dû faire hospitaliser des patients pour cause d'impossibilité de se rendre à leur domicile.**
- **75% des répondants estimaient les dispositifs mis en place inadaptés avec une difficulté principale concernant les heures d'ouverture des stations-services pour les professionnels prioritaires.**

Ainsi, dans un souci d'anticipation de l'augmentation des difficultés dans les semaines à venir, l'URPS infirmiers Centre-Val de Loire vous sollicite afin que soient mis en place tous les dispositifs adaptés pour permettre le plein exercice des infirmiers libéraux, la continuité des soins et éviter des évènements préjudiciables pour les patients (retards de prise en charge, hospitalisations ...).

Pour cela, nous vous demandons que les infirmiers libéraux soient dès à présent reconnus comme « professionnels prioritaires » pour l'accès aux stations-services, sur simple présentation de leur carte CPS ou de leur caducée.

Aussi, dans le cas où la crise viendrait à s'accroître au point que des réquisitions de certaines stations-services ou des créneaux dédiés pour les professionnels prioritaires devraient être mis en place, nous vous invitons à porter attention aux spécificités de l'exercice libéral infirmier en prévoyant des créneaux adaptés sur l'ensemble du territoire régional, **en zone rurale comme urbaine, à des heures multiples du fait des amplitudes horaires des tournées des infirmiers libéraux qui ne permettent pas nécessairement de se libérer sur des créneaux horaires trop restreints.**

A ce titre et sur la base de notre dernière enquête, nous pouvons vous indiquer que les tranches horaires suivantes permettent le plus facilement aux infirmiers libéraux de se déplacer :

- 14h00-16h00 (57,8%).
- 20h00-22h00 (50%).
- 12h00-14h00 (46,9%).
- 06h00-08h00 (37,5%).

Enfin, nous vous saurions gré de bien vouloir informer l'URPS infirmiers des solutions mises en place afin que nous puissions relayer les informations utiles le plus rapidement possible à l'ensemble des infirmiers libéraux de la région.

Dans l'attente de votre retour, veuillez recevoir, Madame la préfète, Monsieur le directeur général, nos sincères salutations.

Fait à Ormes, le 24 mars 2023,

Pierre CHARPENTIER
Président de l'URPS infirmiers Centre-Val de Loire



 02 38 91 16 53

 contact@urps-infirmiers-centre.fr

 urps-infirmiers-centre.fr

 URPS des Infirmiers Centre Val de Loire
Immeuble Galaxie, rue des Châtaigniers
45140 ORMES